

CONSEIL DU COLLEGE SCIENCES DE LA SANTE

Mercredi 11 Juillet 2018
09H30 – Salle Henri Bricaud

COMPTE RENDU

Approbation du compte rendu du 29 mai 2018

Les élus étudiants ont une correction à apporter :

- Echanges sur le tutorat à Dax. La décision n'était pas encore actée au moment de la rédaction du compte rendu. Les corrections sont en cours de rédaction.

Approbation à l'unanimité du compte rendu sous réserve de modifications concernant le tutorat PACES.

Modalités de contrôle des connaissances 2018-2019 (approbation)

Avant de donner la parole aux responsables de formations, le professeur Jean-Luc Pellegrin remercie les rédacteurs des modalités de contrôle des connaissances.

- **Double Cursus Etudes de Santé-Sciences (ESS) (cf. annexes)**

Présentation par Isabelle DUPIN qui remercie le service de gestion des cursus LMD.
Changements sur le stage de recherche : sur les modalités de validation et sur la durée.
Demande de modifications de l'organigramme de l'Ecole Santé-Sciences.

L'équipe de coordination de l'Ecole Santé-Sciences demande les modifications suivantes :

Comité scientifique :

1ère année, intitulé d'enseignement : UE Chimie

Responsable du module : Isabelle Berque-Bestel

Co-responsable du module à partir de la rentrée 2018: Guillaume Compain

2^{ème} année, intitulé d'enseignement : UE Neurosciences

Responsable du module : Christophe Mulle

Junior actuel : Thomas Bienvenu

Un deuxième junior vient compléter l'équipe : Vincent Planche

2^{ème} année, intitulé d'enseignement : UE Sciences et Humanités

Responsable actuel du module : Thomas Pradeu

Responsable du module à partir de la rentrée 2018: Maël Lemoine

Comité pédagogique :

Membres représentant l'UFR des sciences odontologiques :

Représentant actuel : Jean-Christophe Fricain

Représentant à partir de la rentrée 2018 : Raphaël Devillard

Membres juniors :

Représentant actuel : Côme Camus

Représentants à partir de la rentrée 2018 : Ugo Hirigoyen, avec Clara Besserer (suppléante)

Approbation à l'unanimité des modalités de contrôle des connaissances pour le double cursus santé-sciences sous réserve de l'avis favorable des conseils des trois UFR de santé, ceux-ci se réunissant ultérieurement.

- **Parcours initiation à la recherche et stage de recherche**

Pas de modifications majeures.

Approbation à l'unanimité des modalités de contrôle des connaissances du parcours initiation à la recherche et stage de recherche sous réserve de l'avis favorable des conseils des trois UFR de santé, ceux-ci se réunissant ultérieurement.

Le Professeur Chaudière présente les masters de l'UF de Biologie.

- **Master Mention Biochimie, Biologie Moléculaire**

Des modifications mineures sont demandées sur les coefficients d'UE, sur les notes (éliminatoires) ou concernant les responsables d'UE.

Une demande est faite sur le master pour créer un parcours professionnel et un parcours recherche.

Madame Szarzynski demande quelle serait la modélisation dans APOGEE ?

Le Professeur Chaudière indique que cette requête est arrivée tardivement et qu'il ne connaît donc pas l'incidence d'une telle demande. En effet, s'il s'agit d'une demande de création d'un parcours ; elle requiert un passage devant la CFVU.

Le Professeur Chaudière doit se rapprocher des enseignants responsables du master Biochimie, Biologie Moléculaire.

Approbation à l'unanimité des modalités du master Mention Biochimie, Biologie Moléculaire ainsi présentées sous réserve de la confirmation du Professeur Chaudière.

- **Master Mention Ingénierie de la Santé**

Des modifications mineures sont demandées.

Approbation à l'unanimité des modalités de contrôle des connaissances du master Mention Ingénierie de la Santé ainsi présentées.

- **Master Mention Nutrition et Sciences des aliments**

Des modifications mineures sont demandées

Approbation à l'unanimité des modalités de contrôle des connaissances du master Mention Nutrition et Sciences des aliments ainsi présentées.

- **Master Mention Neurosciences**

Les responsables de ce master souhaitent pouvoir refuser l'accès en deuxième année en fonction de l'avis de l'équipe pédagogique réunie préalablement en commission. Actuellement, la réglementation ne le permet pas.

La proposition ainsi présentée n'est pas soumise à l'approbation des conseillers. Le sujet sera à nouveau soumis lors du prochain conseil de collège du 03 octobre 2018.

- **Master Mention Biologie Santé**

Des modifications mineures sont demandées.

Approbation à l'unanimité des modalités de contrôle des connaissances du master Biologie Santé ainsi présentées.

- **Master Santé Publique**

Le professeur Ahmadou Alioum présente les modalités de contrôle des connaissances du master santé publique. Est présentée, en outre, la création pour 2018/2019 de deux nouveaux parcours :

- Parcours Public Health Data Science (PHDS)
- Parcours Cadre de Santé - Manager (CSM)

La formation « Public Health Data Science » ne sera pas proposée durant l'année universitaire 2018/2019, le quota minimal d'étudiants n'ayant pas été atteint.

Les modifications sont mineures et portent sur :

- La création d'une UE optionnelle du semestre 2 : Approche qualitative en santé publique (F. Alla)
- Les modalités de validation

Approbation à l'unanimité des modalités de contrôle des connaissances du master Santé Publique ainsi présentées.

- **Master de Pharmacologie**

Des modifications mineures sont demandées.

Approbation à l'unanimité des modalités de contrôle des connaissances du master de Pharmacologie ainsi présentées.

- **Licences professionnelles de l'Institut du Thermalisme**

Des modifications mineures sont demandées.

Approbation à l'unanimité des modalités de contrôle des connaissances des licences professionnelles de l'Institut de Thermalisme ainsi présentées.

- **Licence TESCAN**

Des modifications mineures sont demandées.

Approbation à l'unanimité des modalités de contrôle des connaissances de la licence TESCAN ainsi présentées.

Le professeur Aulois-Griot présente les modalités de contrôle des connaissances pour l'UFR des sciences pharmaceutiques.

- **Licences professionnelles de l'UFR des sciences pharmaceutiques**

Des modifications mineures sont demandées.

Changement de responsable suite au départ à la retraite de Madame Pascale Guérout.

- **DEUST Production, contrôles et qualité des produits de santé**

Quelques modifications horaires dans le cadre réglementaire.

- **Etudes de pharmacie (DFGSP – DFASP)**

Création de quelques nouvelles UE pour répondre aux demandes d'étudiants.

- **Master Mention Sciences du Médicament**

L'objectif est de limiter au maximum les heures pour favoriser le travail personnel de l'étudiant et pour permettre la soutenabilité financière de ce diplôme.

Approbation à l'unanimité des modalités de contrôle des connaissances pour l'UFR des sciences pharmaceutiques ainsi présentées.

- **Etudes d'odontologie (DFGSP – DFASP)**

Présentation des modalités de contrôle des connaissances par le Professeur Caroline Bertrand.

Un addendum sera présenté lors du conseil d'octobre pour le service sanitaire que l'UFR finalise actuellement.

Approbation à l'unanimité des modalités de contrôle des connaissances de l'UFR des sciences odontologiques ainsi présentées.

Calendrier (approbation)

- Calendrier 2018-2019 VAE et VAPP

Madame Chassaing présente les calendriers VAE et VAPP :

Le calendrier VAPP (refusé au dernier conseil de collège) ne peut pas être aligné sur les calendriers de candidature des formations. Plusieurs raisons à cela :

- Une seule commission VAPP est organisée pour l'ensemble des DN du collège, alors que les calendriers de candidature sont différents selon les diplômes.
- La clôture de dépôt des candidatures VAPP ne peut pas se faire après les candidatures Apoflux, en raison de délais non tenables (clôture des candidatures parfois jusqu'à mi-juin)

La problématique relève plus d'une l'information en amont, en effet certains candidats réalisent qu'ils doivent passer par une VAPP au moment de la candidature. Il convient qu'une meilleure communication sur les sites web des composantes et du collège soit mise en place.

Approbation à l'unanimité des deux calendriers VAE et VAPP 2018/2019 ainsi présentés.

Tarifications des frais de formation continue (approbation)

- **Tarification FMC-DPC**

Les tarifs appliqués pour le DPC sont décidés en fonction des fourchettes de prise en charge décidées par l'ANDPC.

Les tarifs à destination des professions libérales sont minorés de l'indemnisation que l'ANDPC verse directement aux professionnels pour le manque à gagner lors de son absence au cabinet pour raison de formation.

- **Tarification diplômes d'université, diplômes nationaux et stages courts**

Les tarifs qui sont présentés sont les suivants:

- Thermalisme: Diplômes d'université – Diplômes nationaux -stages courts.
- Pharmacie: Diplômes d'université – Diplômes nationaux -stages courts.
- Médecine: Diplômes d'université – Diplômes nationaux -stages courts. Les stages courts seront votés plus tard.
- Biologie: Diplômes nationaux.

- **Tarification diplômes d'état et certificats de capacité (sauf IDE et IADE)**

Toutes les formations sont concernées sauf les IDE et les IADE, car régies par une convention exonérant de tout paiement à l'université les étudiants.

- **Tarification ISPED**

Augmentation de 250€ sur le parcours i-proms et présentation de la tarification pour les deux nouveaux parcours.

Approbation à l'unanimité de la totalité des tarifications 2018/2019 ainsi présentée.

Diplômes d'université et diplômes interuniversitaires (approbation)

Exceptés les deux diplômes de l'UFR de sciences médicales listés ci-dessous*, l'ensemble des diplômes universitaires et diplômes interuniversitaires a été approuvé à l'unanimité.

Création de diplômes :

- DIU SANTE ENVIRONNEMENTALE
(Avis favorable du Conseil de l'I.S.P.E.D. du 19/06/2018)
- DU ANESTHESIE-REANIMATION DU SUJET AGE
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 13/06/2018)
- DU COMPLEMENTS ALIMENTAIRES : APPROCHES PHYSIOLOGIQUE ET MEDICALE
(ENSEIGNEMENT A DISTANCE)
- DIU TRAITEMENT DES DONNEES ISSUES DES BASES MEDICO-ADMINISTRATIVES POUR LA RECHERCHE EN SANTE

Modifications de diplômes :

- DU EPIDEMIOLOGIE DES CANCERS : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET
(Avis favorable du Conseil de l'I.S.P.E.D. du 19/06/2018)
- DU EPIDEMIOLOGIE NUTRITIONNELLE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET
(Avis favorable du Conseil de l'I.S.P.E.D. du 19/06/2018)
- DIU EVALUATION DES TRAUMATISES CRANIENS
(Avis favorable du Conseil de l'I.S.P.E.D. du 19/06/2018)
- DIU GERONTOLOGIE SOCIALE
(Avis favorable du Conseil de l'I.S.P.E.D. du 19/06/2018)
- DU HYGIENE HOSPITALIERE ET PREVENTION DES INFECTIONS ASSOCIEES AUX SOINS
(Avis favorable du Conseil de l'I.S.P.E.D. du 19/06/2018)
- DU METHODES DE GESTION DE BASES DE DONNEES EN SANTE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET
(Avis favorable du Conseil de l'I.S.P.E.D. du 19/06/2018)
- DU METHODES ET PRATIQUES EN EPIDEMIOLOGIE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET
(Avis favorable du Conseil de l'I.S.P.E.D. du 19/06/2018)
- DU METHODES EN RECHERCHE CLINIQUE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET
(Avis favorable du Conseil de l'I.S.P.E.D. du 19/06/2018)
- DU METHODES STATISTIQUES DE REGRESSION EN EPIDEMIOLOGIE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET
(Avis favorable du Conseil de l'I.S.P.E.D. du 19/06/2018)
- DU METHODES STATISTIQUES EN SANTE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET
(Avis favorable du Conseil de l'I.S.P.E.D. du 19/06/2018)
- DU SANTE PRECARITE
(Avis favorable du Conseil de l'I.S.P.E.D. du 19/06/2018)
- DIU DERMATOLOGIE CHIRURGICALE

- (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 13/06/2018)
- DIU ECHOGRAPHIE GYNECOLOGIQUE ET OBSTETRICALE
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 13/06/2018)
- DIU ETUDES DE LA SEXUALITE HUMAINE
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 13/06/2018)
- DIU FORMATION DES ASSISTANTS DE RECHERCHE CLINIQUE ET DES TECHNICIENS DES ESSAIS CLINIQUES
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 13/06/2018)
- DIU HYPNOSE MEDICALE CLINIQUE ET THERAPEUTIQUE
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 13/06/2018)
- DIU DE SEXOLOGIE
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 13/06/2018)
- DU THERAPEUTIQUE ANTI-INFECTIEUSE
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 13/06/2018)
- DU PREPARATION A L'EXERCICE OFFICINALE
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Pharmaceutiques du 14/05/2018)

Suspension de diplôme :

- DU COORDINATION MEDICALE D'ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 13/06/2018)

Suppression de diplôme :

- DU SOINS INFIRMIERS AUX PERSONNES AGEES
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 13/06/2018)

* Le DU compléments alimentaires n'a pas été soumis au vote du conseil du 09 juillet 2018 de l'UFR des sciences médicales. Le professeur Pellegrin s'exprimera lors du prochain conseil de l'UFR des sciences médicales et le conseil invitera Jean-François Vialard afin de préciser quelle sera l'articulation formation initiale et formation continue. Ce diplôme n'est pas soumis au vote des conseillers.

Le DIU Traitement des données issues des bases médico administratives pour la recherche en santé n'est pas non plus soumis au vote. Les conseillers préfèrent attendre le vote de l'UFR des sciences médicales.

Conventions (approbation)

- **Partenariat entre l'Université de Bordeaux (ISPED) et Santé Publique France (2018-2021)**

Le professeur Geneviève Chêne précise que Santé Publique France (SPF) est l'agence principale en termes de prévention au niveau national.

Santé Publique France (SPF) a besoin de s'appuyer sur des acteurs académiques et a choisi l'ISPED pour y placer une chaire de formation avec un enseignant recruté (Madame Cambon).

SPF cherche un partenariat académie visible à l'échelle nationale et avec un rayonnement si possible dans les DOM TOM, c'est la raison pour laquelle leur choix s'est tourné vers Bordeaux.

Cette convention comporte trois grands axes :

1. **Axe formation** : Il s'agit de développer, en s'appuyant sur les ressources de l'ISPED, un enseignement d'excellence en prévention et promotion de la santé en renforçant au sein de l'ISPED la formation académique en prévention afin de l'adapter aux besoins en continu et de l'internationaliser.
2. **Axe expertise et appui à la décision** : Répondre, par l'expertise académique et notamment dans le cadre de la plateforme Cassiopée, à des demandes portées par les décideurs des politiques publiques locales (ARS et collectivités), par Santé publique France ou par des acteurs de terrain.
3. **Un axe recherche interventionnelle pluridisciplinaire en prévention : Développer** en lien avec les équipes de recherche existantes, en particulier à l'université de Bordeaux, des projets pluridisciplinaires de recherche interventionnelle et de transfert de connaissances en prévention.

Approbation à l'unanimité de la convention de partenariat entre l'Université de Bordeaux (ISPED) et Santé Publique France (2018-2021 ainsi présentée.

Questions diverses

- Désignation des élus du personnel appelés à siéger au Conseil de Vie de Campus (CVC) de Bordeaux

Jean-François Peli, directeur adjoint du collège et élu au conseil vie de campus, présente le CVC et expose le dernier conseil du 26 juin 2018. Il rappelle aux conseillers que le CVC a besoin d'élus du collège. Matthieu Couillaud élu BIATSS se porte volontaire.

- Référentiel d'Equivalence Horaire de l'Institut du Thermalisme (information)

Vote en conseil administration de l'institut. Ce référentiel se base sur les règles fixées par l'université de Bordeaux. Total de 93 heures.

- Cour des comptes

Le collège santé et l'UFR des sciences médicales ont été auditionnés par la Cour des comptes le 04 juillet 2018. Les relations du collège santé avec les partenaires externes y ont été longuement abordées (ADERA, LEEM, IHU, CHU).

- Service sanitaire

Il s'agit d'une obligation réglementaire à compter de la rentrée universitaire 2018/2019 et le Professeur François Alla porte ce projet pour le collège santé.

Deux réunions pilotées par l'ARS et le rectorat ont été organisées (fin mai et début juillet) afin que chaque acteur présente son projet.

En ce qui concerne le collège des sciences de la santé, chaque composante a travaillé en concertation avec le professeur Alla. Le professeur Pellegrin remercie le professeur Alla pour le travail accompli et à faire.

- Docteur junior

Il s'agit d'un nouveau statut à la fin du troisième cycle des études médicales et pharmaceutiques. La réforme du troisième cycle a amené trois phases :

1. Phase socle
2. Phase approfondissement
3. Phase de mise en autonomie supervisée

C'est sur cette dernière phase que le directeur général (DG) du CHU pourra nommer des docteurs junior

(étudiants en 4eme ou 5eme années). Le directeur général (DG) de l'ARS (agence régionale de santé) affectera leurs terrains de stage.

- Dialogue de gestion

Le dialogue de gestion se tiendra tout début septembre. Jean-Luc Pellegrin évoque avec les conseillers la note de cadrage reçue.

L'ordre du jour étant épuisé, les conseillers n'ayant aucun autre point à évoquer, la séance est levée.
Fin de la séance à 12h30.

Fait à Bordeaux le 18 juillet 2018.

Le Directeur du collège des sciences de la santé



Professeur Jean-Luc PELLEGRIN